

Programme de suivi social, Rencontre inaugurale

26 mars 2025

Rencontre en présentiel

Présence

- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord : Joanie Gélinas
- Chambre de commerce de Fermont : Patrick Lacerte et Jessica Hamilton
- MFQ : Benoit Bigué, Laurence Girard
- Représentante des résidents du Lac Daigle : Martine Cotte

Absents

- Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
- La Nation Innue de Matimekush-Lac-John
- MRC de Caniapiscau
- Ville de Fermont

1. Sommaire de la rencontre

- MFQ lance officiellement son Programme de suivi social. Il s'agissait de la rencontre inaugurale du comité de suivi du programme. La révision de la version initiale des règles de fonctionnements du comité et du rapport intérimaire de suivi social était au menu de cette première rencontre.

2. Faits saillants de la rencontre

Accueil, présentation des membres du comité et raison d'être du comité de suivi

- À tour de rôle, chacun des membres se sont présentés.
- MFQ a présenté la raison d'être du Programme de suivi social, les obligations autour du programme et les exigences du ministère.

Retour sur le Règles de fonctionnement du comité et format proposé

- Avant la rencontre, MFQ avait fait préparer une première version des règles de fonctionnement du comité pour révision. Les membres du comité ont pu proposer des modifications et exprimer leurs commentaires. Le tableau ci-dessous présente les échanges rapportés par section du document.

Section du document	Intervenant	Question / commentaire	Réponse de MFQ
4	Chambre de commerce	Est-ce possible d'organiser une visite de la mine dès cette année?	C'est tout à fait possible pour MFQ d'organiser une visite en 2025.
4	Chambre de commerce	Est-ce qu'une organisation peut être représentée par plusieurs intervenants en même temps.	Idéalement, chaque organisation serait représentée par une seule personne. En cas d'absence, celle-ci pourrait attitrer un remplaçant ad-hoc. Idéalement, MFQ conserverait un comité moins nombreux et agile.
5	Chambre de commerce	Est-ce que MFQ a un plan pour créer des emplois locaux?	Ce genre de sujet sera couvert sous les règles de fonctionnements du comité.
5	Lac Daigle	Demande pour couvrir les effets du FIFO et souhaite voir MFQ construire des habitations à Fermont.	Ce genre de sujet sera couvert sous les règles de fonctionnements du comité.
5	Lac Daigle	Peut-on ajouter les effets du chemin de fer pour la section sur les infrastructures?	Le chemin de fer se situe au Labrador et n'est pas couvert par les exigences provinciales autour du mandat du Programme de suivi. Point à valider.
5	Lac Daigle	Ajout des effets de Santé et de qualité de vie à la phase de fermeture.	Le sujet sera intégré au document.
5	Lac Daigle	Clarifications demandées au paragraphe suivant : <i>Le Comité confirme que certaines questions liées au Projet (comme les besoins en personnel pour la réalisation du Projet ou les ententes sur les avantages communautaires) doivent être abordées par MFQ à l'extérieur du Comité.</i>	Point à valider.
8	Lac Daigle	Clarifications demandées concernant la documentation confidentielle : <i>Il est entendu que, même si certains documents peuvent porter la mention « confidentiel » et que d'autres ne portent pas explicitement cette mention, ils sont présumés et traités comme confidentiels.</i> Il serait plus simple d'aviser directement les membres du comité si un document est confidentiel ou non.	Cette clause permet de s'assurer que les documents partagés dans le cadre de ce comité demeurent confidentiels. Si un document peut être partagé publiquement, il pourra être spécifié au procès-verbal. Point à valider.

9	Lac Daigle	Revoir les titres exacts du nom des ministères qui apparaissent dans cette section.	Les noms seront corrigés.
9	Lac Daigle	Clarifications demandées en lien avec accusations non-fondées. Comment MFQ peut juger que des accusations ou déclarations soient non-fondées? <i>« Il sera également considéré en conflit d'intérêt s'il a publiquement fait des accusations ou des déclarations non fondées susceptibles de causer un préjudice à MFQ »</i>	Point à valider.
14	Lac Daigle	Modification suggérée au paragraphe. « [...] MFQ révisera périodiquement les présentes règles de fonctionnement et pourra les modifier au besoin. (Ajout) Ces nouvelles règles devront être entérinées par le comité ».	La suggestion sera intégrée.

Discussions concernant les règles de fonctionnement du comité

- Le représentant de la Chambre de commerce souhaitait souligner que MFQ fait de belles choses pour la communauté de Fermont. Il serait intéressant d'en faire part à la population de Fermont.

Également, des échanges de services pourraient bénéficier les commerçants locaux. Par exemple, si MFQ fait monter un spécialiste au site minier pour un mandat, il serait intéressant de vérifier auprès des membres de la chambre de commerce si d'autres entreprises pourraient profiter de la présence d'un service spécialisé en ville pour les besoins de leurs propres entreprises. Ce genre d'échange d'information pourrait réellement bénéficier la communauté des affaires.

- MFQ suggère à la Chambre de commerce d'identifier des corps de métiers qui seraient susceptibles d'intéresser les commerçants locaux et de dresser une liste à l'attention de MFQ.
- La représentante du Lac Daigle souhaite que l'identification des effets du navettage sur les services de santé locaux inclue les contracteurs de MFQ.
 - MFQ a une procédure en place pour s'assurer que tous les employés soient filtrés par le service d'infirmerie au site. Les employés MFQ doivent signer une politique de règles de vie au site minier. Bien que les contracteurs n'aient pas à signer cette politique, ils sont tenus de s'y conformer. Le sujet pourra être exploré davantage dans le cadre de ce comité.
 - La représentante du Lac Daigle aimerait que les contracteurs signent le même type de formulaire et de vérifier si la politique est attachée aux contrats avec les entreprises qui offrent des services au site minier.

Retour sur le rapport intérimaire déposé au MELCCFP

Section du document	Intervenant	Question / commentaire	Réponse de MFQ
2.4	Lac Daigle	Modification suggérée au texte	Le commentaire a été intégré au rapport intérimaire.
3.2	Lac Daigle	Modification suggérée au texte	Le commentaire a été intégré au rapport intérimaire.
3.3.1	Lac Daigle	Ajout d'une préoccupation qui avait été soulevée concernant le sautage du 20 novembre 2023 et soumise directement à un employé de MFQ, sans user du mécanisme des gestion des plaintes.	La préoccupation a été ajoutée au rapport intérimaire.
4.1	Lac Daigle	Commentaire à l'effet que MFQ ne construit pas de maisons ou blocs appartements pour que les travailleurs locaux puissent y habiter vu la très forte pénurie de logements et de maisons.	Une réponse a été intégré au rapport.
4.1	Lac Daigle	Question concernant le nombre d'entreprises locales possédant un siège social et des employés résidents à Fermont.	MFQ s'engage à trouver l'information et la communiquer aux membres du comité lors de la prochaine rencontre.
4.1.1	Lac Daigle	Commentaire à l'effet que la transparence n'est pas au rendez-vous quant aux données confidentielles de cette section.	Une réponse a été intégré au rapport.
4.2	Lac Daigle	Modification suggérée au texte	Le commentaire a été intégré au rapport intérimaire.
4.2	CISSSCN	Question concernant la procédure de MFQ en lien avec le référencement des employés et contracteurs vers la Centre de santé de l'Hématite.	Une réponse a été intégré au rapport.

3. Liste des engagements pris lors de la rencontre

- MFQ répondra aux questions et clarifications discutées dans le cadre de la révision des règles de fonctionnement et des discussions qui ont suivies.
- MFQ répondra aux questions et clarifications discutées dans le cadre de la révision du rapport intérimaire de suivi social.

- MFQ planche actuellement à la refonte de son site web. Une section dédiée aux activités du Comité de suivi social y sera dédiée. Le site web devrait être opérationnel au début de l'été 2025.
 - MFQ déposera les notes de la présente rencontre ainsi que la version finale du rapport annuel de suivi social sur son site web dès que celui-ci sera complété.
- MFQ regardera pour proposer une première visite du site minier du Lac Bloom aux membres du comité en 2025.
- La Chambre de Commerce est invitée à monter une liste de corps de métiers non-disponible dans la région et dont MFQ pourrait requérir dans le cadre de ses opérations pour voir si une synergie pourrait y être créée.